

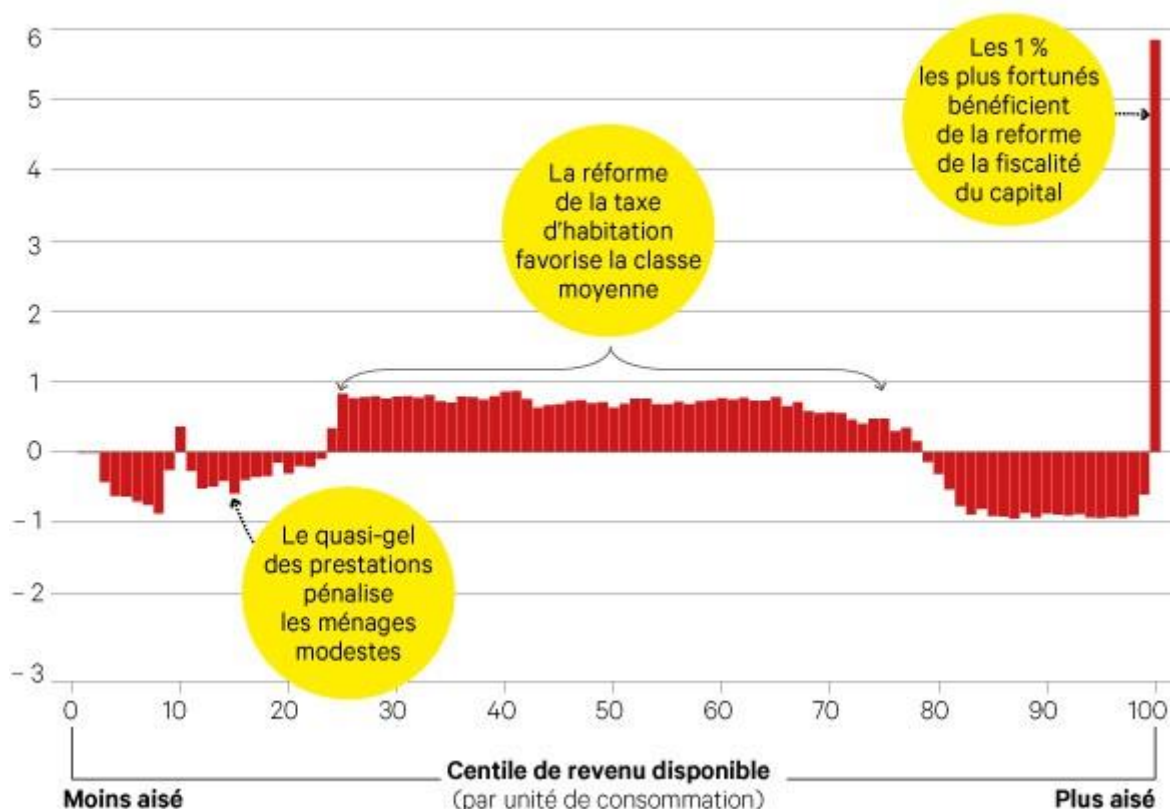
Budget : les ménages modestes et les retraités aisés perdent en pouvoir d'achat

Selon les calculs de l'Institut des politiques publiques, les classes moyennes et les ménages les plus fortunés sont les gagnants de la politique fiscale d'Emmanuel Macron. Le quasi-gel des prestations et des pensions pénalisera fortement les ménages modestes et les retraités aisés.

Qui est plus ou moins favorisé par la politique fiscale d'Emmanuel Macron ? [Un an après le vote des principales mesures du programme](#) du chef de l'Etat, qui ont durablement installé une image de « président des riches », le débat reste vif. Les économistes de l'Institut des politiques publiques (IPP) viennent de publier une nouvelle évaluation qui tient compte des mesures proposées dans [le projet de budget pour 2019](#) . Il en ressort un gain net pour une large partie de la classe moyenne, ceux dont le revenu est situé entre le troisième et le huitième décile de la distribution des revenus, ainsi que pour les 1 % les plus aisés.

L'impact pour les ménages des budgets 2018-2019

Variation de revenu disponible, en %



« LES ÉCHOS » / SOURCE : INSTITUT DES POLITIQUES PUBLIQUES (IPP)

Concernant la classe moyenne, c'est la baisse de la taxe d'habitation qui produit l'effet le plus massif (ainsi que la baisse des cotisations salariales pour les actifs). Cela compense la hausse de fiscalité énergétique et le gel des prestations sociales. Les plus fortunés, quant à eux, ont largement bénéficié de la réforme de la fiscalité du capital.

Quasi-gel des prestations

Les 20 % les plus modestes apparaissent comme les perdants de cette politique fiscale. Ceci n'apparaissait pas aussi clairement dans les évaluations publiées l'an dernier. C'est dû à la prise en compte des mesures du projet de budget pour 2019 consistant à revaloriser très faiblement les prestations sociales (hors RSA) et les retraites, alors que l'inflation repart à la hausse. Ces ménages n'échapperont pas à [la hausse de la fiscalité du tabac](#) et de la fiscalité verte qui frappent tous les contribuables, quel que soit leur revenu.

Les bénéficiaires du minimum vieillesse et de l'allocation adulte handicapés sont néanmoins épargnés, dans la mesure où ces prestations seront même revalorisées davantage que l'inflation.

Une autre catégorie de perdants se dessine dans cette évaluation : ce sont les 20 % les plus aisés (hormis les 1 % des ménages les plus fortunés). Ils ne sont pas éligibles à la baisse de la taxe d'habitation, du moins pour l'instant, et les revenus du capital restent minoritaires dans leurs ressources.

Dans cette catégorie, il faut distinguer les actifs des retraités. Les actifs seront tout de même gagnants car ils bénéficieront de [la bascule des cotisations salariales sur la CSG](#) . Les grands perdants sont les retraités figurant parmi les 20 % de Français les plus aisés. D'après cette évaluation, ces foyers perdent jusqu'à 3 % de revenu disponible en deux ans.

Evaluation statique

Les économistes de l'IPP ont cherché à vérifier si tout cela incite à la reprise à l'emploi, comme le clame le gouvernement. C'est vrai si l'on regarde le transfert de cotisations salariales sur la CSG, moins si l'on se focalise sur la revalorisation de la prime d'activité, souvent citée en exemple par le ministre de l'Action et des Comptes publics, Gérard Darmanin. Un salarié au SMIC gagnera au final 32 euros de plus par mois. « *C'est un effet modeste à l'incitation à l'emploi* », estime Brice Fabre, économiste à l'IPP. La prime d'activité doit cependant continuer d'augmenter en 2020 et 2021.

A noter que cette évaluation retient l'impact estimé des mesures fiscales, ce qui ne tient pas compte de l'évolution des comportements. Les premières remontées sur les rentrées fiscales de l'année 2018 montrent que l'introduction d'un prélèvement forfaitaire unique de 30 % sur les revenus du capital devrait coûter moins cher que prévu, car les versements de dividendes sont repartis à la hausse. De même pour [l'impôt sur la fortune immobilière](#) , remplaçant de l'ISF, qui a rapporté 400 millions d'euros de plus que prévu. Cela ne change pas la courbe redistributive du programme fiscal d'Emmanuel Macron, mais atténue l'effet sur les 1 % les plus aisés.

Interpellée sur cette évaluation, la députée de la majorité, Amélie de Montchalin, a mis en avant la priorité à l'emploi : « *Notre lutte contre les inégalités consiste à donner un travail rémunérateur aux Français* ». A gauche, l'ex-rapporteur du budget à l'Assemblée, Valérie Rabault (PS), a dénoncé **la montée en puissance de la fiscalité écologique** . Eric Woerth, le président LR de la commission des Finances à l'Assemblée, a critiqué **un « budget illisible pour les Français »** , et notamment les « *transferts entre catégories de population* ».

Ingrid Feuerstein